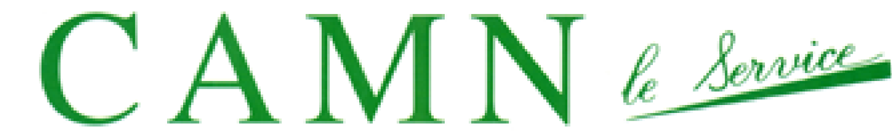


ARBORICULTURE BIO 2013



«Une équipe professionnelle à votre service»

www.camn.fr







Chemin des loges - BP 30060 - 44412 Rezé Cedex - Tel : 02.40.99.55.00 - Fax : 02.40.47.99.52

www.camn.fr

35
St Armel
56
Plougoumelen
44
La Baule
49
Brissac-Quincé
Rezé
Le Loroux-Bottereau
Machecoul
Challans
85

Joël GODET
Technico-commercial
: 02 40 99 55 28
: 06 14 69 62 51
: joelgodet@camn.fr

Danielle LECOMTE
Assistante commerciale
: 02 40 99 55 06
: daniellelecomte@camn.fr

LOGISTIQUE
Sébastien BERNERON
: 02 40 99 55 41
: sebastienberneron@atlantic-appro.fr

SOMMAIRE



AVIS AUX ARBORICULTEURS

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel.

Les données contenues dans ce document sont fournies à titre indicatif. Il incombe à l'acquéreur éventuel des produits de consulter l'étiquette et la notice d'emploi avant toute utilisation.

Il appartient à l'utilisateur de ces produits de s'assurer qu'il dispose bien des dernières informations mises à jour depuis la rédaction du catalogue.

En effet, les données sur les ZNT et délai de rentrée recueillis auprès des fournisseurs sont évolutives.

Dans le catalogue, pour les produits ou n'apparaissent ni de ZNT, ni de délai de rentrée, se fier à l'étiquette du produit.
Par défaut, les ZNT sont au minimum de 5 mètres et les délais de rentrée de 6 heures selon l'arrêté du 12 septembre 2006.

Pour la compatibilité des mélanges, voir page 7

PHRASES DE RISQUES UTILISATEUR

R10	Inflammable
R20	Nocif par inhalation
R22	Nocif en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de grâves brulures
R36	Irritant pour les yeux
R37	Irritant pour les voies respiratoires
R38	Irritant pour la peau
R40	Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes (depuis le 31 juillet 2004-application de la directive 2001/59/CE). Possibilité d'effets irréversibles (jusqu'au 30 juillet 2004).
R41	Risque de lésions oculaires graves
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R48	Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R62	Risque possible d'altération de la fertilité
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66	L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau
R67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges
R64	Risque possible pour les bébés nourris au lait materel
R68	Possiblité d'effets irréversibles

PHRASES DE RISQUES FAUNE ET ENVIRONNEMENT

AQUA	Dangereux pour les organismes aquatiques
N	Dangereux pour l'environnement
POIS	Dangereux pour les poissons
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R51	Toxique pour les organismes aquatiques
R52	Nocif pour les organismes aquatiques
R53	Peut entrainer des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques



PHRASES DE PRUDENCE

S1	Conserver sous clé
S2	Conserver hors de la portée des enfants
S6	Conserver sous...(gaz inerte à spécifier par le fabricant)
S7	Conserver le récipient bien fermé
S8	Conserver le récipient à l'abri de l'humidité
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
S20	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation
S21	Ne pas fumer pendant l'utilisation
S22	Ne pas respirer les poussières
S23	Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées, aérosols (termes appropriés à indiquer par le fabricant)
S23.3	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S23.5	Ne pas respirer les vapeurs
S24	Eviter le contact avec la peau
S25	Eviter le contact avec les yeux
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec...(produits appropriés à indiquer par le fabricant)
S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage
S36	Porter un vêtement de protection approprié
S37	Porter des gants appropriés
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
S39	Porter un appareil de protection des yeux / du visage
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine
S51	Utiliser seulement dans les zones biens ventilées
S53	Eviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S56	Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
S60	Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
S61	Eviter les rejets dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données sécurité
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage (ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).
SPA 1	Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre contenant des inhibiteurs de la biosynthèse des stérols plus de 3 fois par saison de végétation
SPE2	Laver tous les équipements de protection après utilisation
SPE3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.
SPe 3.3	Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
SPE3.5	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
SPE8	Dangereux pour les abeilles
SPE6	Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu.
Y	Voir arrêtés appropriés sur les classements et l'étiquetage pour les conseils de prudence

L'ECHELLE D'INCORPORATION DES PRODUITS DANS LES MELANGES SELON LEUR FORMULATION

Sens d'incorporation →	SP >	SG >	WP >	WG >	SC >	DC >	SE >	CS >	EO >	EW >	EC >	SL
Temps d'agitation →	5 mn	5 mn	5 mn	5 mn	5 mn	3 mn	3 mn	3 mn	3 mn	3 mn	2 mn	2 mn

LES RESTRICTIONS DE MELANGES

Possibilités et impossibilités d'association des produits phytosanitaires en fonction de leur classement toxicologique (phrases de risques) :

Phrases de risque	R43	R40	R48	R62	R63	R64	R68
R43	possible	possible	possible	possible	possible	possible	possible
R40	possible	interdit	possible	possible	possible	possible	interdit
R48	possible	possible	interdit	possible	possible	possible	possible
R62	possible	possible	possible	interdit	interdit	interdit	possible
R63	possible	possible	possible	interdit	interdit	interdit	possible
R64	possible	possible	possible	interdit	interdit	interdit	possible
R68	possible	interdit	possible	possible	possible	possible	interdit

Mélanges possibles

Mélanges interdits
(un dossier d'études de ces mélanges sera nécessaire pour obtenir une autorisation)

LES DIFFERENTES FORMULATIONS ET CLASSEMENT TOXICOLOGIQUES

Concentré émulsionnable
EO Emulsion huileuse
DP Poudre pour poudrage
SC Suspension concentrée
SL Concentré soluble
WG Granulés dispersibles
WP Poudre mouillable
CS Suspension de capsule
L Liquide
EW Emulsion aqueuse
SE Suspo-émulsion
SP Poudre soluble dans l'eau
SG Granulé soluble dans l'eau
DC Concentré dispersible

Ncl Non classé au tableau toxicologique
T+ Très toxique
T Toxique
Xn Nocif
Xi Irritant
C Corrosif
NC Non Classé

ABREVIATIONS UTILISEES

ZNT : Zone Non Traitée (en mètres). Distance par rapport à des cours d'eau permanents ou intermittents figurant en points, traits continus ou discontinus sur les cartes au 1/25000 de l'IGN.

DELAI DE RENTREE : Délai minimal de rentrée après un traitement.

DAR : Délai avant récolte. Il est exprimé en jours.

NP : Non-précisé

EVPP (EMBALLAGE VIDE DE PRODUIT PHYTOSANITAIRE)

Nous vous invitons à participer aux campagnes de collecte EVPP.
Saches disponibles en magasin selon commande pour :
- les bidons
- les sacs (cuivre, soufre,…)

Consignes pour une bonne collecte :

Les bidons doivent être :
- Vidés
- Rincés
- Egouttés
- Mis en saches
- Bouchons à part

Les sacs doivent être :
- Vidés
- Pliés
- Dans un sac plastique transparent

EPI (EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE)

Les précautions d'usage dans la manipulation des produits sont essentielles.
Pensez s'il vous plait aux EPI pour vous et vos salariés.

LES AMENDEMENTS



50 KG - 014277
500 KG - 014278

SOLIAGRO CALMAR LITHOTHAMNE

Solidor

Pulvérulent - 43% CaO + 3% MgO
Origine : Maërl
Utilisation : Selon analyse

25 KG - 206127
500 KG - 206126

PERLICAL

Solidor

Scories - Compacté - 52% CaO + 2% P2O5 + 5.5% MgO + Oligo
Origine : Amendement basique (calcique) sidérurgique
Utilisation : 1 T/ha ou selon analyse

600 KG - 204304

AMIMAG

meac

Carbonate - Compacté - 40% CaO + 10% MgO
Origine : Carbonate de calcium et de magnésie
Utilisation : Selon analyse

25 KG - 207418
600 KG - 202418

RECALCIT P CAP 90

meac

Norme NFU 44051 - Poudre - 55% CaO, 0,5% MgO
Valeur neutralisante : 55 - Utilisation : pH < 6,3
Origine : Carbonate
Utilisation : Selon analyse



CALMAR

Amendement minéral basique : norme NF U 44-001

ORIGINE

Produit 100% d'origine marine

PRESENTATION

Poudre (160µ)

CONDITIONNEMENT

Sacs 25 kg
Big Bag 500 kg
Vrac

REGLEMENTATION

Produit utilisable en agriculture biologique, conformément au règlement (CEE) n° 834/2007

POSITIONNEMENT TECHNIQUE

CALMAR s'emploie de préférence sur des sols à pH faible et neutre. Il peut être utilisé sur sol alcalin lorsque le calcaire du sol est peu ou pas disponible.

CALMAR est un corail végétal intéressant pour :
- Améliorer la structure
- Stimuler la vie microbienne
- Activer les bactéries
- Nourrir le sol et la plante
- Neutraliser les acides organiques et nitriques
- Favoriser l'assimilation des éléments fertilisants
- Eviter les tétanies d'herbage
- Corriger les carences du sol, de la plante, des animaux

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Valeur neutralisante : 50
Solubilité carbonique : 70 amendement à action rapide
Finesse de mouture : 90% minimum passant au tamis de 160µ
Densité apparente non tassée : 1

COMPOSITION

100% Lithothamne
42% de CaO total à l'état de carbonate
3,5% de MgO total à l'état de carbonate
+ oligo-éléments naturellement présents dans le lithothamne

DOSES D'EMPLOI

800 à 1200 kg/ha en redressement
400 à 600 kg/ha en entretien



Les renseignements et conseils figurant dans le présent document sont communiqués de bonne foi en fonction de notre expérience. Les résultats attendus par l'utilisateur dépendent d'un grand nombre de paramètres qui sont hors de contrôle du vendeur. Pour cette raison, les indications de ce document ne peuvent pas constituer un engagement de résultat du vendeur.

VOTRE DISTRIBUTEUR







Amendement organique végétal Bio Activé au Guano de Poisson

Fruit de l'expérience et du savoir faire Angibaud & Spécialités, **BIOR** combine de façon unique 2 actions nécessaires et indispensables au réveil ou à l'entretien de la fertilité des sols.

Apport concentré d'Humus

BIOR apporte des matières ligneuses compostées sélectionnées pour leur potentiel humique très élevé et concentré. Source d'humus, **BIOR** améliore les propriétés physico-chimiques du sol.

Activation Biologique naturelle : Guano de Poisson

BIOR assure la mise en œuvre efficace de son potentiel humique par l'action du Guano de Poisson : activateur biologique naturel reconnu depuis 130 ans.

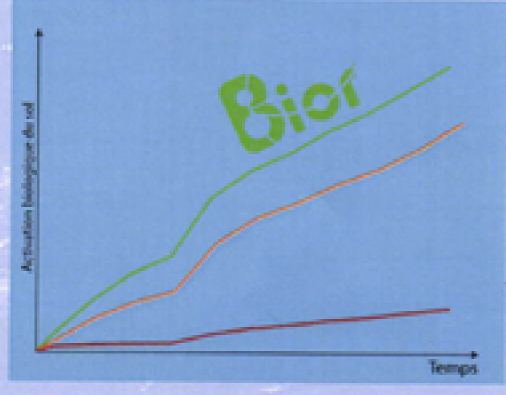
BIOR dynamise le développement et le fonctionnement de la microflore du sol à l'origine de la transformation et valorisation de la Matière Organique.

Potentiel humique élevé

70 %

Matière Organique

Action comparée d'amendements sur l'activité biologique du sol



— Terre + Amendement Organique végétal — Terre

Sans activité efficace de la microflore, la fertilité n'est pas réelle.

Transformation en Humus renforcée

- Amélioration de la Fertilité des sols fatigués
- Optimisation du potentiel de rendement et de qualité des cultures

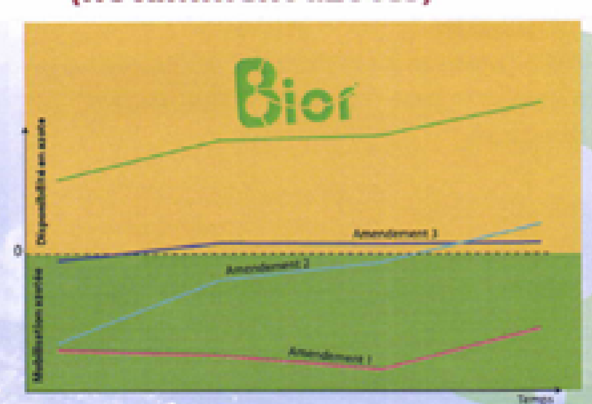
Angibaud & Spécialités *La nutrition naturelle et maîtrisée*



Amendement organique végétal Bio Activé au Guano de Poisson

Nouvelle génération d'amendement organique, BIOR assure un renforcement efficace en Humus et facilite également la nutrition de vos cultures.

BIOR évite les risques d'effets dépressifs sur la culture (notamment azotés)



Riche en énergie et Acides aminés du Guano de Poisson, BIOR alimente les micro-organismes du sol pour augmenter leur efficacité sans dégrader les ressources disponibles pour la culture.

Norme AFNOR NFU 44051

Composition/Brut *(tourteaux végétaux compostés et guano de poisson)*

Mat.Organique :	70 %
Azote organique :	2 %
Anhydride Phosphorique (P2O5) :	0,8 %
Oxyde de Potassium (K2O):	1,7 %

Rapport Mat. Organique / Azote Organique : 35
Coefficient d'humification : 0,8



Produit conforme à la marque collective de C.A.S

BIOR est utilisable en Agriculture Biologique conforme au règlement CEE n°2092/91 modifié

BIOR bénéficie de l'engagement qualité et traçabilité Angibaud & Spécialités

Préconisations

Vigne :
- entretien 1 à 3 t/ha,
- plantation : 3 à 6 t/ha

Arboriculture :
- entretien 2 à 3 t/ha,
- plantation : 3 à 6 t/ha

Maraîchage :
- serre et tunnel : 2 à 5 t/ha,
- plein champ : 2 à 3 t/ha

Pépinières, Horticulture :
- 2 à 4 t/ha

Autres cultures : nous consulter

CONDITIONNEMENT

sac 40 kg / palette 1 440 kg
Big-bags de 400 ou 800 kg

Présenté en bouchon, Bior est un amendement organique concentré facile d'emploi, permettant de limiter les quantités de produits à manipuler pour l'épandage.



Rue du Roux - BP 248 - 17012 La Rochelle cedex - Tél. 05 46 30 24 61 - Fax 05 46 30 24 61
angibaud@angibaud.fr www.angibaud.fr

40 KG - 015526

VEGETHUMUS *Granulé*



NPK - Bouchon - 2% Azote org. + 0.5% P2O5 + 1% K2O
Origine : Fumier de bergerie, tourteaux de café, chiquettes de mouton
Utilisation : 3 à 10 T/ha avant plantation - 1 à 2 T/ha en entretien
Apport humique : 577 kg/T

40 KG - 015531

VEGETHUMUS *Pulvérulent*



NPK - Pulvérulent - 1.5% Azote org. + 0.5% P2O5 + 1% K2O
Origine : Fumier de bergerie, tourteaux de café, chiquettes de mouton
Utilisation : 3 à 10 T/ha avant plantation - 1 à 2 T/ha en entretien
Apport humique : 577 kg/T

40 KG - 204285
400 KG - 202391

BIOR



NPK - Bouchon - 70% MO + 2% Azote org. + 0.8% P2O5 + 1.7% K2O
Origine : Compost de végétaux ligneux, guano de poisson
Utilisation : 3 à 6 T/ha avant plantation - 1 à 2 T/ha en entretien

600 KG - 212029

AGRIMARTIN



Norme NFU 44051 - Bouchon - MS 86 %, MO 55%, pH 6
Origine : Compostage de fumier de brebis
7 à 10 T/ha avant plantation - 1 à 2 T/ha en entretien
Apport humique : 473 kg/T

LES ENGRAIS



LES ENGRAIS ORGANIQUES

40 KG - 012152

ALLIANCE MARINE

NPK - Bouchon - 2.5% Azote org. + 2% P_2O_5 + 2% K_2O + 4% MgO + oligo
Origine : guano de poisson, guano d'oiseau
Utilisation : 1 à 2 T/ha en entretien

600 KG - 214504

ORGABIO 7-4-2

Norme NFU 42001 - Bouchon
Origine : Fiente de volailles, fumier de volailles, farine de viande stérilisée,
300 à 600 kg/ha en entretien

30 KG - 207240
500 KG - 207241

ORGABIO VITA 5 6 - 4 -10

NPK - Bouchon - 6% N + 4% P_2O_5 + 10% K_2O
Origine : Voir fiche technique
Utilisation : Voir fiche technique

40 KG - 204483
500 KG - 200258

ANGIBIO 14 - 0 - 0

NPK - Bouchon - 12% N
Origine : Voir fiche technique
Utilisation : Voir fiche technique

40 KG - 015356

ORGA 3



NPK - Bouchon - 3% N + 2% P_2O_5 + 5% K_2O + 4% MgO
Origine : Guano et tourteaux végétaux
Utilisation : Voir fiche technique

50 KG - 206147

TOURTEAUX DE RICIN 4.5 - 2 - 1.4

Bouchon -
Origine : Tourteaux végétaux
Utilisation : 2.5 T/ha en plantation



FICHE TECHNIQUE

« Spécialiste de la nutrition végétale »

ORGABIO Vita 5

Engrais organique NPK

NFU 42 001

Le « plus » de ce produit!

Engrais 100% organique, associant aux éléments fertilisants **un noyau de plantes qui stimule la vitalité des plantes maraîchères**.

Composition :

ORGABIO Vita 5 est composé de :
Fientes de volailles, farine de viande stérilisée, farine de plumes, vinasse de betteraves, extraits de plantes VITA légumes

Composition sur produit brut

Matière organique	50%
Azote (N) total	6%
Azote (N) organique	5,5%
Phosphore (P2O5)	4%
Potasse (K2O)	10%
CaO	4%
SO3	10%

Avantages :

L'engrais ORGABIO Vita 5 permet d'associer deux modes d'action :
Le noyau de plantes stimule l'activité des microorganismes aérobies du sol qui jouent un rôle clé dans le développement racinaire et l'absorption des éléments nutritifs disponibles ou apportés au sol.
L'Orgabio Vita 5 apporte un complément de fertilisation organique en quantité équilibrée et directement assimilable par les plantes, afin d'optimiser naturellement la nutrition racinaire et de relancer la vigueur foliaire :

- de l'azote non protéique rapidement disponible (fientes) associé à de l'azote protéique libéré au cours du temps pour les besoins plus tardifs de la culture (farines animales)
- du **phosphore** nécessaire aux fonctions biochimiques de la plante.
- de la **potasse**, qui favorise le **développement racinaire** et diminue la sensibilité des végétaux aux **maladies cryptogamiques**.
- du **soufre** qui permet de potentialiser l'effet de l'azote par synergie.
- du **calcium** libre (n'influence pas le pH) permettant de renforcer les parois.

Dose d'emploi :

1T à 1,5T/ha selon les besoins de la culture.

Présentation :

Granulés en sac de 30 kg ou big-bag de 600 kg

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement n°CE 834/2007
*Produit conforme au règlement **NOP** avec certaines restrictions selon les cultures. Consultez votre technicien.*

AGRONOR S.A.S.
siège social : Zone Industrielle La Ville es Lan - BP 40228 - 22400 LAMBALLE
Tél. : 02.23.45.78.37 - Fax : 02.23.45.78.40 - e-mail : environnement.agronor@legouessant.fr
S.A. au capital de 381 122,54 € - R.C.S. Saint-Brieuc 93 B 152 - SIRET 391 483 005 00016

LES ENGRAIS MINERAUX-SOL

50 KG - 011382



PATENKALI



K - Compacté - 30% K_2O + 10% MgO + 42% So_3

50 KG - 011455

600 KG - 216485

SULFATE DE POTASSE



Compacté - 50% K_2O + 45% So_3

ISOMAG™

Oxyde de magnésium - Engrais CE
SOLUTION NATURELLE EN APPLICATION FOLIAIRE



ISOMAG est une préparation à base d'oxyde de magnésium d'origine minérale formulée sur une base végétale.
Il contient 5% d'oxyde de magnésium soluble dans l'eau et 10% d'anhydride sulfurique (SO3) soluble dans l'eau.

Préconisation d'usages

ISOMAG est recommandé en arboriculture (fruits à pépins et à noyau).
Le magnésium a un rôle primordial sur de nombreuses enzymes du métabolisme des protéines et des glucides.
Il agit également sur la fonction chlorophyllienne. La mauvaise disponibilité du magnésium se répercute sur la qualité et la quantité de la production.
La composition complexe d' ISOMAG avec la présence d'extraits végétaux renforce l'efficacité des traitements fongicides contre la tavelure et l'oïdium.

Doses recommandées

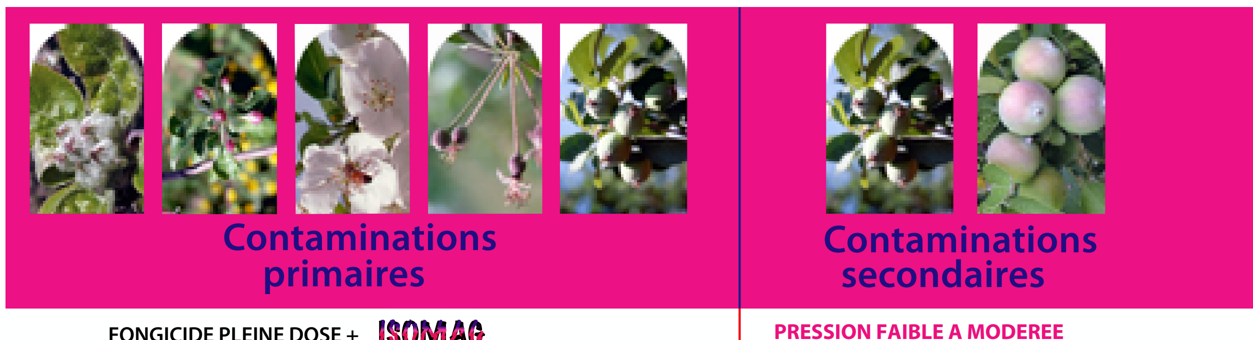
L'usage d' ISOMAG doit être justifié en fonction de l'état de la plante. Ne pas excéder la dose préconisée.

ISOMAG s'utilise principalement par application foliaire.

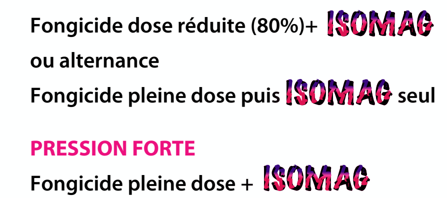
La dose recommandée est ***2 % SOIT 2L/100 LITRES D'EAU*** POUR UN MINIMUM DE 300L D'EAU /HA .

Cadence d'applications : appliquer dès la mise en place de la surface foliaire ***toutes les semaines***.

Recommandations pratiques



FONGICIDE PLEINE DOSE + ISOMAG



PRESSION FAIBLE A MODEREE

Fongicide dose réduite (80%)+ ISOMAG

ou alternance

Fongicide pleine dose puis ISOMAG seul

PRESSION FORTE

Fongicide pleine dose + ISOMAG



8 Allée de l'AGREOU 33610 CESTAS
Tél : +33 (0)971 37 08 17 . Fax +33 (0)5 56 78 81 57
vivagro@orange.fr - www.vivagro.fr

LES ENGRAIS FOLIAIRES

25 KG - 013453 **SULFATE DE MAGNESIE**



Poudre - 16% MgO

20 L - 029025 **BIOMOUSSE ULTRA (Sel de zinc)**



Liquide - Sel de zinc - 3.2% Cu + 4.8% Zn
Utilisation : 40 L/ha avant stade A - 800 à 1000 L de volume d'eau



5 L - 013058 **COSYNOL PIGMENTATION**



Liquide - 2.5% MgO + 0.6% B + 0.5% Cu + 0.8% Fe + 2% Mn + 2.6% Zn
Utilisation : 3 à 5 L/ha

20 L - 209753 **ISOMAG**

Vivagro

Liquide - 5% MgO + 10% So3
Utilisation : 2% soit 2L/100L d'eau
Voir fiche technique

LES BIOSTIMULANTS



10 L - 203877 PAKREL



Liquide - Acides Aminés - 4.5% N + 2.5% P + 5% K + OE
Utilisation : 5 L/ha - Nouaison : grossissement du fruit



10 L - 201578 STIMUREL



Liquide - Acides Aminés - 5% N + 8% K + OE
Utilisation : 4 à 5 L/ha - Encadrement floraison, stress



La dose moyenne est de 4 à 5 litres par hectare et par application.

Cultures de plein champ	Périodes d'application	Dose ha par application	Nombres de passages
Viticulture	- Préfloraison - Nouaison - Fermeture de la grappe	5 l	2 à 4
Maraîchage légumes feuilles ou racines	Débuter dès que la surface foliaire est assez développée, applications jusqu'à pré-récolte	5 l	2 à 5
Maraîchage légumes fruits	- Préfloraison - Reprise - Grossissement du fruit	5 l	2 à 5
Melons	- 1ères fleurs mâles - Nouaison - Grossissement du fruit	5 l	2 à 5
Pommes de terre	- Initiation des tubercules - Grossissement des tubercules	4 l	1 à 3
Arbres fruitiers	-Pré-floraison - Nouaison - Grossissement du fruit	5 l	2 à 5
Céréales à paille	Plein tallage à montaison (1 à 2 noeuds)	5 l	1 à 2
Maïs	Stade 6 feuilles à stade 10 feuilles	3 à 4 l	1
Oléagineux, protéagineux	- Préfloraison	3 à 4 l	1
Autres cultures	nous consulter		

❑ Respecter un intervalle minimum de 8-10 jours entre 2 traitements.

PAKREL est entièrement soluble dans l'eau.
Diluer dans un volume d'eau suffisant (150 l /ha sur vigne et grandes cultures et 300 l /ha sur arbres fruitiers et en maraîchage).

BIDON : 10 LITRES

PAKREL est utilisable en agriculture biologique, conforme au règlement CE n° 834/2007.

COMPOSITION

- Azote total (N) sous forme organique : 50 g /litre
- Anhydride phosphorique (P_2O_5) : 25 g /litre
- Oxyde de potassium (K_2O) : 55 g /litre
- Acides aminés d'origine naturelle
- Oligo-éléments (bore, cuivre, fer, manganèse, molybdène, zinc)

CARACTERISTIQUES
Densité : 1,5 - pH : 6,1



Rue de Roux - BP 248
17012 LA ROCHELLE Cedex 1
Tél. 05 46 30 24 61 - Fax. 05 46 30 27 15

NPK 5 - 2,5 - 5,5
STIMULEZ VOS CULTURES

Stimulant de nutrition foliaire d'origine naturelle à base d'acides aminés

AUTORISE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement CE n° 834/2007

18 ACIDES AMINES ESSENTIELS

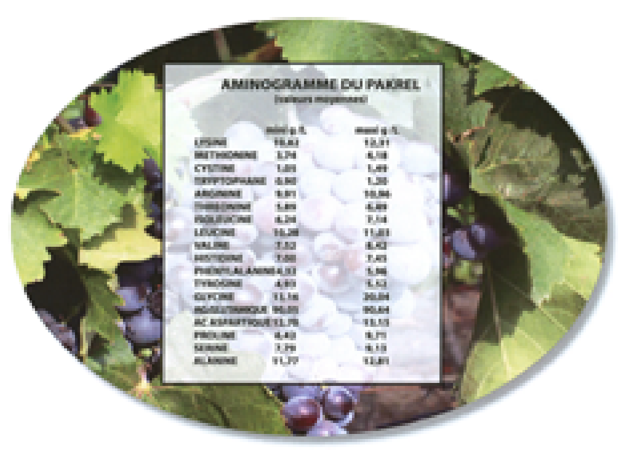
Angibaud & Spécia

PAKREL UNE INNOVATION DANS LA NUTRITION

PAKREL contient des éléments entièrement assimilables par les végétaux.

- ▶ apporte de l'énergie directement utilisable par la plante.
- ▶ active la physiologie : réactions biochimiques et enzymatiques essentielles.
- ▶ stimule la nutrition de la plante
- ▶ aide à la pénétration et au transport des micro-éléments
- ▶ favorise une meilleure résistance de la plante





AMINOGRAMME DU PAKREL
(valeurs moyennes)

	mini g/l	maxi g/l
LYSINE	10,62	12,31
METHIONINE	3,74	4,18
CYSTINE	1,03	1,49
TRYPTOPHANE	0,60	1,35
ARGININE	9,81	10,86
THREONINE	5,89	6,89
ISOLEUCINE	6,24	7,14
LEUCINE	10,38	11,83
VALINE	7,52	8,42
HISTIDINE	7,00	7,45
PHENYLALANINE	4,53	5,96
TYROSINE	4,93	5,52
GLYCINE	13,16	20,04
AC GLUTAMIQUE	90,03	90,64
AC ASPARTIQUE	12,78	13,13
PROLINE	8,43	9,71
SERINE	7,29	8,13
ALANINE	11,77	12,81

UNE FORMULE COMPLETE

▶ **des macro-éléments :**
- l'azote : indispensable à la croissance et à la photosynthèse, il entre dans la formation des protéines.
- le phosphore est un facteur de précocité, qui a une action capitale sur la croissance racinaire et la résistance au froid.
- la potasse est au coeur de la formation, de la migration et du stockage des glucides; elle augmente la résistance à la sécheresse et au gel.

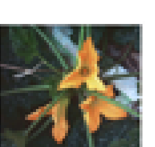
▶ **des oligo-éléments :**
- bore, fer, cuivre, manganèse, molybdène et zinc. Ils interviennent de manière spécifique dans la plupart des fonctions métaboliques de la plante.

▶ **des acides aminés d'origine naturelle,** *possédant chacun des propriétés physiologiques spécifiques.*

18 ACIDES AMINES ESSENTIELS

▶ Ce sont des constituants de base des protéines, substances organiques fondamentales pour les végétaux.

PAKREL contient 18 acides aminés essentiels pour les plantes,
▶ L'apport conjugué de ces acides aminés permet de stimuler les processus vitaux : croissance, photosynthèse, multiplication cellulaire, floraison et fructification, migration et stockage des molécules de réserve... **PAKREL** permet également à la plante de mieux résister aux stress climatiques ou nutritionnels.







10 L - 013155 BM START

GOËMAR

Liquide - 143 CL + 2.07% B + 0.02% Mo
Origine : Filtrat d'algues
Utilisation : 2 L/ha encadrement de floraison



5 L - 013151 MZ 67

GOËMAR

14 GA + 5.4% Zn + 13% So3
Origine : Crème d'algues
Utilisation : 5 L/ha avant récolte - Objectif coloration



10 L - 204188 ALCYGOL B2M

Agro nutrition

3.92% MgO + 8.70% So3 + 2.11% B + 0.79% Mn
+ extraits d'algues marines
Utilisation : 3 x 3 L





ALCYGOL B2M

La sécurité FLORAISON et NOUAISON







- **Formule spéciale Arbres fruitiers : riche en bore et magnésium solubles**
- **Stimule la floraison, la nouaison et favorise la fertilité du pollen**
- **Améliore la qualité des fruits en optimisant la fécondation, la photosynthèse et l'enrichissement des fruits en sucres.**

Bore (B) : 27 g/L
Magnésium (MgO) : 50 g/L
Soufre (SO_3) : 117 g/L
Manganèse (Mn) : 10 g/L

Associé à des Extraits naturels d'Algues Marines





Parc Activestre- 3 avenue de l'ORchidée
31390 CARBONNE - France - Email : agn@agro-nutrition.fr
Tél : 05 61 97 85 00 - Fax: 05 61 97 85 01

NECTAR INTENSE

10 L - 013325



Liquide -12% Calcium + Extrait enzym. de Trichoderma sp
Utilisation : 2 l/ha en répétition (5) - A partir de C-C3



SANTALG

20 L - 204569



Liquide - 6% MS + 5% MgO + 10% So3
Origine : Algue
Utilisation : 2 à 5 l/ha



SOLALG

20 L - 013454
5 L - 013455



Liquide - 20% MS + 2% Orga + 4% K2O
Origine : Algue
Utilisation : 1 à 3 l/ha





LES CORRECTEURS DE CARENCES SIMPLES

CALCIUM



20 KG - 013056 **COSYNOL SC**

SAMABIOL

Poudre - 27% CaO + 2% B + 0.4 Mn
Origine : Oxyde de calcium
Utilisation : 4 kg /ha par application



10 L - 013159 **FOLICAL E**

GOËMAR

Liquide - 14 GA + 202 g/l CaO
Origine : Chlorure de calcium
Utilisation : 8 l/ha par application (5) -
Tous les 15 jours à partir des chutes des pétales.



30 KG - 013019 **FERTIFEUILLE**



Carbonate - Pulvérulent - 45% CaO + 4.5% MgO
Origine : Lithotamne
Finesse : 75% < 70 microns pour application poudrage

25 KG - 204504 **SOLIFEUILLE PHYMA (ex Chlorophylle)**

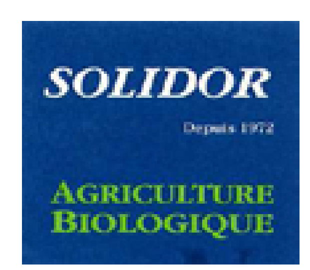
Solidor

CaO 43 % + MgO 4% + 32 oligo
Origine : Lithothamne
Finesse : 80 microns pour application poudrage

30 KG - 014281 **SOLITHE**

Solidor

43% CaO + 4% MgO + oligo
Finesse : plus de 95% à 20 microns
Dose conseillée : 6 à 10 kg/ha seul par passage à partir du stade J2



FICHE TECHNIQUE

Maërl Pulvérisé

SOLIFEUILLE® Chlorophylle +

Amendement minéral basique : norme NF U 44-001

Calcium, Magnésium et Oligo- Eléments d'origine marine :

A base de LITHOTHAMNE, algue calcaire de la famille des corralinacées, se développe et prolifère sur les hauts fonds marins des côtes bretonnes.

SOLIFEUILLE est micronisé à plus de 80 microns, ce qui en fait un produit parfait pour le poudrage foliaire sur les plantes exigeantes en Calcium, Magnésium, et Oligo-éléments. Il s'emploie seul ou associé.

Il assèche et cicatrise les feuilles, apporte le Calcium nécessaire aux fruits. Son Magnésium augmente et maintient la fonction chlorophyllienne, permet une maturité régulière.

OBJECTIFS : Assimilation foliaire et transfert par la sève :

SOLIFEUILLE est utilisable sur toute culture manquant de Calcium assimilable
SOLIFEUILLE est nécessaire à toute plante exigeante en Calcium et Magnésium
SOLIFEUILLE est un anticarentiel
SOLIFEUILLE est un stimulateur de la fonction chlorophyllienne, permet une maturité régulière.

COMPOSITION :

CaO 43 % + 32 Oligo-éléments
MgO 4 %
Solubilité carbonique : 70 - Finesse de mouture < 80µ - Valeur neutralisante : 50

DOSE D'EMPLOI : *S'emploie seul en poudrage*

		STADES D'UTILISATIONS	*QUANTITE*
Légumineuses :	Luzerne, trèfle, pois, soja…	- 4 feuilles - 8 jours avant floraison - 8 jours après floraison	15 kg/ha 15 kg/ha 15 kg/ha
Céréales :	Orge, blé triticale… Maïs	- fin tallage - montaison - 8 à 10 feuilles	30 kg/ha 30 kg/ha 30 kg/ha
Vignes :		- feuille étalée - ensuite tous les 8 jours à partir de la véraison	10 à 20 kg/ha
Arbres fruitiers :	Pommiers, pruniers…	- Stade J2 - Faire suivre de 7 à 8 applications	20 à 40 kg/ha
Maraîchage :	Pomme de Terre…	- Elongation tubérisation formation	50 kg/ha

CONDITIONNEMENT: Sac de 25kg en palette d'1T

PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONFORMEMENT AU REGLEMENT C.E.E. N°2092/91 DU 24 JUIN 1991 MODIFIE.

FT/126	Version 2	Date de mise à jour : mai 2007

SAS SOLIDOR - Z.I. de Kerandré - 56700 HENNEBONT
Tel : 02 97 36 29 11 – Fax : 02 97 36 59 22
Email : contact@solidorsas.com

SOLUBOR

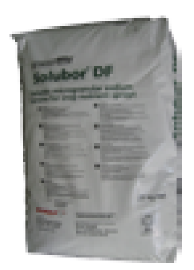
25 KG - 013472



Microgranulé - B - 17.4% B

Utilisation : Du sol : 6 à 12 kg/ha

Foliaire : 2 à 3 kg/ha avec 3 apports



PREV B2

5 L - 200688



Liquide - B - 2% B

Dose conseilleé : 0.4 à 0.8% de la bouillie



BOROZINC

10 KG - 013030

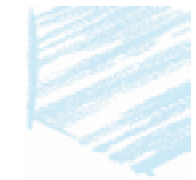


Poudre - 13% B + 4.1% Zn

Objectif : mise en réserve 4 kg/ha - Concentration maximum d'utilisation 2% de la bouillie



PREV-B2



ENGRAIS BORATE
REDUCTEUR DE L'HUMECTATION

PREV-B2 Indications

[illegible]

PREV-B2 Actions

[illegible]

PREV-B2 Composition—Doses d'emploi

[illegible]



PREV B2 Exemples de résultats obtenus

Effet asséchant sur feuille



Feuille traitée avec PREV B2 la feuille est sèche — Feuille témoin présence de gouttes d'eau sur la feuille

Effet déshydratant sur insectes , test réalisé sur larves de cochenilles

T0 + 10 mn — T0 + 25 h.

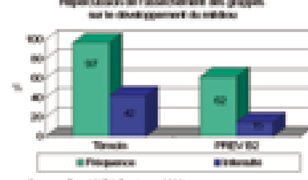


En quelques heures, les cuticules de la larve sont déstructurées, les liquides biologiques internes exsudent, cela provoque la mort de l'insecte

Effet desséchant sur spores de mildiou : répercussion sur le développement du mildiou sur grappes



Spores desséchées





ZINC

10 KG - 013062 COSYNOL RESERVE ZINC




Poudre - 9.2% MgO + 4.6% Zn
Dose conseillée : 10 kg/ha
Objectif : mise en réserve

5 L - 210248 ZINTRAC 700





Liquide - 700 g/l Zn
Dose conseillée : 1l/ha stade débourrement

MANGANESE

10 L - 013142 FOR MN 48




Liquide - 4.8% Mn + 1.8% Cu + 1.8% Zn + 0.6% B
Dose conseillée : 3 à 5 l/ha conseillé
Utilisation : Carence manganèse

CUIVRE

20 KG - 023057 CUIVROL



18% Cuivre + Oligo
Dose conseillée : a moduler selon type et période d'utilisation.

15 KG - 023143 BIOTHAMNE CUIVRE





Cuivre 5.2% + MO 0.02%
Origine : Litothamne + extraits de plantes
Utilisation : 5 kg/ha

10 L - 206687 VEGECUIVRE FLO





145 g/l Sulfate de Cuivre + Oligo - éléments
Dose conseillée : 3 à 5 l/ha





VEGECUIVRE. FLO

145 Grs / litre Sulfate de Cu + Oligo - Eléments

VEGECUIVRE. Flo.

Action du Cuivre sur la végétation

70% du Cuivre est localisé dans les Chloroplaste sous forme de protéines.
Il intervient dans la photosynthèse chlorophyllienne.
Il régule les vagues d'azote dans les tissus.

Il favorise le durcissement des parois cellulaires des feuilles et des bois et favorise la résistance aux attaques extérieures.

Mode d'action : renforcement local des tissus dans la Feuille.



\+ Pulvérisation Végécuivre

Cuivre + Oligo Eléments
* Agents Inducteurs de Résistance

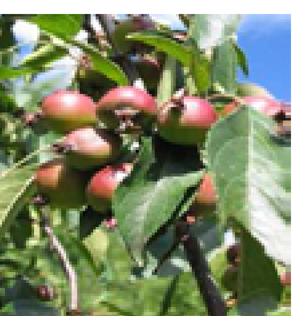
Potentialisation + Stimulation des défenses induites

Action des Oligo-éléments.

- **3 grs / L de Molybdène : Régulateur du métabolisme des Nitrates.**
- **1,33 grs /L de Bore : Elaboration des Glucides et formation des membranes cellulaires**
- **33 grs / L de Zinc : Formation des acides Aminés = Protéine de défense naturelles des Végétaux.**

Norme NFU 42-003 1





Applications et dose d'emploi

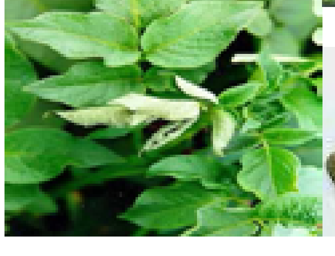
Cuivre + Oligo –Eléments
Action de synergie

VITICULTURE
ARBORICULTURE
MARAICHAGE

Dose d'emploi de 3 à 5 litres / hectare en fonction des conditions climatiques, culturales et de la Végétation.

- **3 à 5 Applications par saison**

Ne pas dépasser les doses de cuivre nécessaires au besoin de la plante.Ne pas utilisé le Végécuivre par temps froid + 7°C.







Améliore les conditions Immunologiques de la Plante

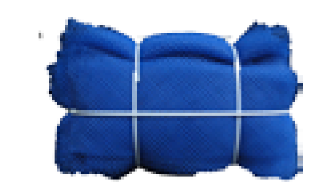
- **Utilisable en agriculture Biologique conformément au règlement CE N° 834/2007**

LE MATERIEL D'EQUIPEMENT



LA PLANTATION





FORMAT PROTECTION LAPIN

PAR 100 - 037040	0.40 M BLEU / 41 GR ML
PAR 100 - 037050	0.50 M BLEU / 41 GR ML
PAR 100 - 037060	0.60 M BLEU / 41 GR ML
unité - 037149	0.50 M NOIR / 49 GR ML
unité - 206656	0.60 M NOIR / 49 GR ML

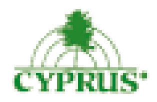
LE PALISSAGE



ANCRE ARBO MD

unité - 058300	1000 x 150 x 18 SOUDE
unité - 058298	1250 x 150 x 18 SOUDE
unité - 058299	1500 x 150 x 18 SOUDE

unité - 058002	AMARRE FENOX	600 MM
unité - 053076	DISQUE ANCRAGE	D. 120 x 2.5 MM
unité - 053476	TIGE A CROCHET	600 MM x D. 6



PIQUET PIN ARBO

Autres dimensions : nous consulter



unité - 058308	3 M D8/10
unité - 058350	3 M 50 D8/10
unité - 058408	4 M D8/10
unité - 058312	4 M D10/12





unité - 216449	ARBOLU CRAPAL LISSE	Touret 400 ml



ARBORIFIL SUPER LISSE

unité - 058005	D. 2.4 MM - *Rlx de 650 m*
unité - 058006	D. 2.7 MM - *Rlx de 550 m*



unité - 058007	ARBORIFIL SUPER ONDULE	D. 2.4 MM - *Rlx de 580 m*
unité - 058711	TENDEUR GALVA	N° 1 FENOX
unité - 058712		N° 2 FENOX
unité - 075478	TENDEUR TENVIT INOX	D. 5 MM
unité - 208733	TENDEUR TENVIT GALVA + CLE	D. 6 MM
unité - 075479	CLE POUR TENDEUR TENVIT	



unité - 200031		N° 2 GALVA
unité - 200032	RAIDISSEUR	N° 3 GALVA
unité - 200033		N° 4 GALVA



sachet 20 - 058179	GRIPPLE PETIT	FIL < 2.2 MM
sachet 20 - 058178	GRIPPLE MEDIUM	FIL DE 2.2 MM A 3.2 MM
sachet 10 - 058180	GRIPPLE MAXI	FIL > 3.2 MM
sachet 20 - 200219	GRIPPLE JUMBO	FIL > 2.5 MM A 3.5 MM
unité - 058182	KIT PINCE GRIPPLE	Pince + 50 Gripple medium
unité - 058181	KIT PINCE GRIPPLE	Pince 250 Gripple medium

10 unités - 212805	CABLE AMARRE + TENDEUR GRIPPLE (compatible avec tout type d'amarre)
10 unités - 212804	KIT AMARRE N3 GRIPPLE (amarre gripple+câble 2.5 m galva tressé 19 fils)
sachet 6 - 215263	AMARRE N4 1m
sachet 6 - 215264	GPACK MEDIUM+CABLE 5mm





GAINE D'ATTACHE



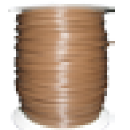
200 M - 058160	D. 0.32 cm MARRON
150 M - 058161	D. 0.5 cm VERT
100 M - 058162	D. 0.6 cm NOIR



100 - 058163	D. 0.6 cm NOIR
100 - 058164	D. 0.5 cm NOIR



SCOUBIDOU



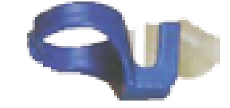
500 M - 058464	D. 0.3 cm NOIR
250 M - 058463	D. 0.4 cm NOIR
150 M - 058462	D. 0.5 cm NOIR
500 M - 058465	D. 0.5 cm NOIR



unité - 208767

BAGUE COUPE LIEN SCOUBIDOU/GAINE

Adaptable à tout diamètre de doigt, avec dispositif de sécurité au niveau de la lame.



CRAMPILLONS

1 KG - 075051	30 x 3
1 KG - 075052	35 x 3.5

CRAMPILLON CRAP. CARRE CRANTE

5 KG - 203984	30 x 3.2

Gripple Plus

GPAK

GP Mono-canal

GPAK

Amarrage

GPAK
Kit d'Amarrage Gripple Plus (GPAK) entre le piquet de tête et l'ancre en sol

Ancre
Polyvalente, s'utilise dans de nombreux types de sols

Outil d'enfoncement
Outil d'installation des Amarres Gripple

Tendeurs et rabouteurs

Gripple Plus
Pour tendre et rabouter les fils de palissage

GP Mono-canal
Tendeur mono-canal pour utilisation avec des piquets de tête métalliques

Pince de tension dynamométrique
La solution d'optimisation des fils de palissage

Thumpa™
Enfonce piquets pneumatique, également pour les ancres

Installation – Amarre et Pince de tension

1 2 3 4

1 2

AUTRES PRODUITS

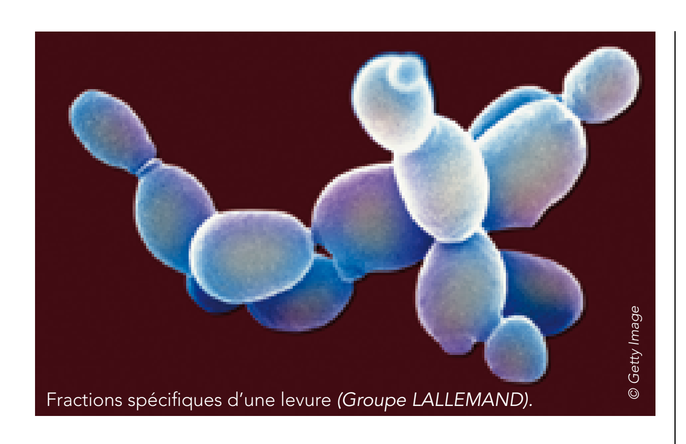




Viticulture, arboriculture et maraîchage

APPETYL

Appétitif pour insecte



Fractions spécifiques d'une levure *(Groupe LALLEMAND).*

L'APPÉTITIVITÉ

Relatif au désir de nourriture, l'appétitif incite l'insecte à consommer pendant une période donnée.
APPETYL est un dérivé spécifique de levure (Groupe *LALLEMAND*).

CARACTÉRISTIQUES

- **Composition :**
  Dérivés de levure (Souche Groupe LALLEMAND).
  – Matières sèche > 94 %
  – Proteines (N x 6.25) > 62 %
  – pH (2 % solution) 5.8-6.5
- **Conditionnement** : Sachet de 500 g.
- **Agriculture biologique** : Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (CE) 834/2007.
- **NOP** *(National Organic Programm).*

APPLICATIONS

- **Poudre soluble pour application foliaire :** Verser la poudre dans de l'eau, bien remuer, puis compléter avec de l'eau pour éviter la formation de grumeaux.
- **Dose :**
  – 75 g/hL
  – Dose minimale : 500 g/ha
- **Compatibilité :** Pour tout mélange avec des produits phytopharmaceutiques, veuillez consulter votre fournisseur.

APPETYL,
Le mécanisme du vivant





Le Commis – 4, route de Beaupuy
31180 Castelmaurou – France
Tél : 05 34 27 67 80 – Fax : 05 61 35 51 19 – contact@ithec.fr
www.ithec.fr



LES MYCHORIZES

600 G - 204321

MYC 800

ITHEC LA FORCE DE LA NATURE

AMM 6080001 - Poudre - Champignon mycorhizien (800 spores/gramme)
1 sachet pour 600 à 1200 plants, 1 seule application pour toute la durée de vie de la plante, favorise un bon enracinement.

LES AUTRES FORMULES POSSIBLES

MYC 4000

ITHEC LA FORCE DE LA NATURE

Pour apport goutte à goutte

MYC 100

ITHEC LA FORCE DE LA NATURE

Pour apport dans le trou de plantation



NOUS CONSULTER

AUTRES PRODUITS

APPETITIF

500 G - 216264

APPETYL

ITHEC LA FORCE DE LA NATURE

Composition : dérivé de levure (souche groupe lallemand)
Dose : 75 g/hl (dose minimale 500 g)

NETTOYAGE RESEAU IRRIGATION

220 kg - 212463
1395 kg - 211946

AQUACIDE SPECIAL

ITHEC LA FORCE DE LA NATURE

Acidifiant pour les eaux d'abreuvement : abaisse le ph de l'eau. Fonction anti-tartre favorisant le nettoyage et le détartrage des canalisations.



AQUACIDE SPECIAL HM



SPECIAL HORTICULTURE ET MARAICHAGE
ACIDIFIANT DES EAUX D'ARROSAGE
NON MOUSSANT - TRES ACIDE



AVANTAGES

- Permet une grande capacité acidifiante et une action assainissante pour tout le système d'arrosage : très **économique** et **efficace**.
- Empêche la croissance des bactéries et champignons nocifs : bonne **prévention sanitaire**.
- A une action **anti-tartre** dans les circuits d'eau, les goutteurs, les asperseurs (sprinkler).
- **Abaissement du pH** des eaux d'arrosage et de traitements : facilite l'absorption des solutions phytosanitaires et ainsi **favorise** leur action.
- **Réduit** le taux de bicarbonate dans les sols, déstresse le système racinaire et **améliore** donc **l'assimilation** de l'eau et des "produits" véhiculés.
- **Apporte du souffre** sous forme de sulfate.
- Utilisé en continu, **empêche le bouchage des goutteurs.**

UTILISATION

- Productions horticoles, maraîchères, arboricultures.
- Serres, tunnels, plein champ (circuit irrigation).
- Circuit goutte à goutte.
- Arrosage foliaire (uniquement si pH supérieur à 6,5).

MODE D'EMPLOI

- Doser AQUACIDE HM à l'aide d'une pompe doseuse, en fonction de la dureté, du pH initial de l'eau et du taux de bicarbonates présents dans l'eau.
- Ne pas traiter une eau déjà acide.
- Bien mélanger la solution mère et veillez à ce qu'elle soit bien homogène avant la mise en service.
- Vérifier avec un indicateur de pH la valeur de l'eau en sortie et modifier le dosage en fonction du pH désiré.
- En eau distillée, 20 ppm d'Aquacide Spécial HM permet d'abaisser d'un point la valeur du pH.
- AQUACIDE HM est compatible avec la plupart des solutions nutritives, toutefois, il pourra être nécessaire d'ajuster le dosage selon la composition des additifs.
- **Ne jamais** verser l'eau dans l'acide mais toujours l'inverse.
- **Ne jamais** descendre la valeur du pH au dessous de 5,5.

CARACTERISTIQUES

- Aspect : Liquide limpide pratiquement incolore et inodore - Densité : 1,3 - 1,4
- Ininflammable et non moussant.
- Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008 de l'agriculture biologique.
- Autorisé par ECOCERT (pour l'utilisation en Agriculture Biologique).

USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL
Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par notre laboratoire à titre d'information.
Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages et aux dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.
La FDS de ce produit est disponible gratuitement sur notre site internet.







BP 39 - 42001 ST-ETIENNE CEDEX 1 - France - TEL : + 33 (0)4 77 49 46 70 - FAX : + 33 (0)4 77 49 46 71
Internet : www.ceetal.com - e.mail : mail@ceetal.com

MS0703493
MàJ 13-03-2009

LES TRAITEMENTS D'HIVER



20 L - 208674

215 L - 213266

OVIRON PLUS

805 g/l Huiles de pétrole





20 L - 213265

OVIPHYT



Concentré émulsifiable - 817 g/l Huile blanche de pétrole

OVIPRON® PLUS



HUILE MINÉRALE PARAFFINIQUE POUR LE TRAITEMENT PRÉCOCE DES OEUFS ET DES JEUNES LARVES D'ACARIENS DANS LES VERGERS

EPOQUE D'UTILISATION :

Stade	Cibles	Dose Ovipron	Conditions
Stade B à C3	Oeufs d'hiver	Ovipron® Plus à la dose de 2,0 à 2,5 l/hl	Infestation importante d'acariens détectée au moment de la taille
Stade C3 à E2	Oeufs d'hiver et jeunes larves	Ovipron® Plus à la dose de 1,0 l/hl	À réserver aux cas d'infestations faibles à moyennes Ne pas utiliser après le stade E2

COMPOSITION : 800 grammes par litre d'huile minérale paraffinique.

HOMOLOGATION : n° 2080010.

CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE : Exempt.

FORMULATION :

Liquide émulsionnable à dispersion instantanée.

USAGES ET DOSES D'EMPLOI HOMOLOGUÉS :

Lutte contre les insectes hivernant sur arbres fruitiers (cerisier, pêcher, poirier, cognassier, nashi, pommier, prunier) à la dose de 2,5 litres par hectolitre.

PRÉPARATION :

Verser la quantité nécessaire d'Ovipron® Plus avec 2 à 3 fois son volume d'eau dans la cuve du pulvérisateur en agitant soigneusement. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

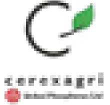
Ne pas traiter si la température est inférieure à + 7°C ou supérieure à + 25°C. Maintenir une agitation efficace pendant toute l'application. La réussite du traitement est étroitement liée à la qualité de l'application du fait du mode d'action d'Ovipron® Plus. Il est donc recommandé d'utiliser au minimum un volume de 1000 litres de bouillie par hectare.

EMBALLAGE :

Conserver Ovipron® Plus dans son emballage d'origine, à l'abri du gel. Réemploi interdit, bien vider, brûler.

Avant utilisation, consulter les conditions d'emploi figurant sur l'emballage.
® Marque déposée Cerexagri s.a.s.

IMPORTANT : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.
Conduisez, sur ces bases, les cultures et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.



Cerexagri s.a.s. - 1, rue des frères Lumière - BP 9 - 78373 PLAISIR Cedex - Tél. : 01 30 81 73 00 - Fax : 01 30 81 72 50
RCS Versailles 569 804 902 - contact.cerexagri@uniphos.com - www.agriculture.total.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LES INSECTICIDES



FAMILLE	PRODUIT	N° HOMO.	COMPO.	FORMES	CLASS.	DAR (JOURS)	PHRASES DE RISQUES UTILISATEUR	PHRASES DE RISQUES FAUNE ET ENVIRON.	MODE D'ACTION	ZNT (METRES)	DELAIS DE RENTREE (EN HEURES)	HOMO.
CARPOCAPSE	**CARPOVIRUSINE 2000**	9800076	Virus de la Granulose	SC	Xi	3	R36-R38-R43		Ingestion	5	6	Pomm. Poir.
	CARPOVIRUSINE EVO 2	2120081	Virus de la Granulose	SC		3	SC			5	6	Pomm. Poir.
	MADEX	2060064	Virus de la Granulose	SC	Xi	3		SPE3	Ingestion	5	6	Pomm. Poir.
CARPO ET TORDEUSES	**MUSDO**	2060098	480 g/l Spinosad	NC	Xn	7		R50-53 SPE8 N	Contact Ingestion	50	6	Pomm. Poir.
	DELFIN	9200482	Bacillus Thuringiensis (3200 UI/mg)	WG	Xi	3	R36-R43	SPE8	Ingestion	5	48	Pomm. Poir.
	DIPEL DF	2010513	Bacillus Thuringiensis (3200 UI/mg)	WG	Xi	3	R36-R43	R52			24	Pomm. Poir.
CONFUSION SEXUELLE / PIEGEAGES	**ISOMATE C**	9900123	52.4% E,e-8.10-dodecadiene-1-ol	VP	Xi		R38	R50/53 N				Pomm. Poir.
	GINKO	2000536	52.4%E,e-8.10-dodecadiene-1-ol 30.6%-1 dodecanol 7.1%-1 tetradecanol	VP	Xi		R38-R43	AQUA				Pomm. Poir.
	GINKO DUO	2110179	57.6%E,e-8.10-dodecadiene-1-ol 9.4%-1 dodecanol 1.7%-1 tetradecanol	VP	Xi			R50/53 N				Pomm. Poir.

CARPOCAPSE

1 L - 022051

CARPOVIRUSINE 2000



Virus de la Granulose - Larvicide - Contact ingestion
Préconisation : traitement sur une génération
Utilisation : 1l/ha



1 L - 216341

CARPOVIRUSINE EVO2



Suspension concentrée - Virus de la Granulose - Larvicide - Contact ingestion
Préconisation : traitement sur une génération
Utilisation : 1l/ha



4x0.1 L - 022312

MADEX



Virus de la Granulose - Larvicide - Contact ingestion
Préconisation : traitement sur une génération
Utilisation : 0.1 l/ha



CARPO ET TORDEUSES

0.5 L - 208673

MUSDO 4



Suspension concentrée - 480g/l de Spinosad
Larvicide - Contact ingestion
Utilisation : 0.2 l/ha





Success 4 / Musdo 4 et la faune auxiliaire

Ordre	Auxiliaires	Impact de Success 4	Efficacité potentielle des auxiliaires sur les ravageurs des vergers (*)								
Coléopt.	Coccinelle 2 points			pucerons							
Coléopt.	Coccinelles *Scymnus* sp.			pucerons							
Coléopt.	Coccinelles *Chilocorus* sp., *Exochomus* sp.					cochenilles					
Coléopt.	Coccinelles *Stethorus* sp.		acariens								
Dipt.	Syrphes			pucerons	psylles		tordeuses	arpenteuses		noctuelles	
Dipt.	Cécidomyies (*Aphidoletes* sp.)		acariens	pucerons	psylles	cochenilles					
Névropt.	Chrysopes, Hémérobes	NFT	acariens	pucerons	psylles	cochenilles	tordeuses	arpenteuses		noctuelles	
Hétéropt.	Anthocorides *Anthocoris* sp.		acariens	pucerons	psylles		tordeuses	arpenteuses		noctuelles	thrips
Hétéropt.	Anthocorides *Orius* sp.	NFT									
Hétéropt.	Mirides	FT/MT	acariens	pucerons	psylles		tordeuses	arpenteuses		noctuelles	thrips
Coléopt.	Staphylins (*Tachyporus* sp.)			pucerons							
Arachnides	*Typhlodromus pyri*		acariens	pucerons							thrips
Arachnides	*Neoseiulus californicus*	NFT	acariens	pucerons							thrips
Arachnides	*Amblyseius* sp.	NFT	acariens	pucerons							thrips
Hyménopt.	Hymenoptères parasites : larves parasitant l'hote			pucerons		cochenilles	tordeuses	arpenteuses	mineuses des feuilles	noctuelles	
Hyménopt.	Hymenoptères parasites : adultes			pucerons		cochenilles	tordeuses	arpenteuses	mineuses des feuilles	noctuelles	
Dipt.	Tachinaires						tordeuses	arpenteuses		noctuelles	

	neutre / effet <25%		MT / entre 50 et 75%
	FT / entre 25 et 50%		T / >75%

3 KG - 022088

DELFIN



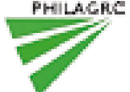


Larvicide - ingestion
Utilisation : 1 kg/ha

0.5 KG - 204068
5 KG - 204067

DIPEL DF





Granulés dispersibles - Bacillus Thuringiensis -
Larvicide - ingestion
Utilisation : 1 kg/ha

Barquette- 201247

NEMASYS C



Nématodes -
Utilisation : 1 Barquette/ha

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



DIVERSIFIER LA LUTTE PAR L'INNOVATION

La nouvelle Carpovirusine (=nouvel isolat)

UNE INNOVATION DANS LE DOMAINE DU VIRUS DE LA GRANULOSE

- **Une nouvelle solution** pour retarder l'apparition de populations de carpocapses moins sensibles au virus (alternance par générations ou par années).
- **Une nouvelle solution** pour **gérer** les **problèmes de résistance/baisse d'efficacité** à l'ancien isolat (= qqs parcelles).

Année n-1	Année n		Année n+1
Echec partiel ou total du CpGV = Situation de doute ou de résistance avérée	Carpovirusine evo2 combiné avec d'autres méthodes de lutte biologiques ou conventionnelles		idem
Succès technique du CpGv en utilisation régulière sur toute la campagne	Carpovirusine evo2 pendant la G1	Carpovirusine pendant la G2/G3*	idem
Succès technique du CpGv en utilisation occasionnelle (1 traitement/campagne)	Carpovirusine evo2		Carpovirusine (et ainsi de suite)


* Plusieurs traitements possibles par génération, en utilisant le même isolat

TOUT EN GARDANT LES MÊMES QUALITÉS QUE LA CARPOVIRUSINE™ 2000

- **Une efficacité directe** (action directe : destruction des éclosions en cours) **et différée** (contamination et destruction des larves hivernantes)
- **Un profil toxicologique/écotoxicologique favorable**
  - Sans classement
  - DAR : 3 jours - ZNT : 5 m - DRE : 6 h
  - Respect de la faune auxiliaire et pollinisatrice - "0 résidus"
- **Une souplesse d'emploi**
  - Utilisable en Production Fruitière Intégrée comme en production biologique
  - Applicable en G1 comme en G2/G3
  - Allié naturel de la confusion sexuelle.

Carpovirusine™ evo2 - AMM : 2120081 - Composition : 10^13 virus de la granulose/litre (isolat CpGV-R5) - Formulation : suspension concentrée (SC) - Sans classement toxicologique - Lire attentivement la notice et l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.
Crédits photos : Gripoix conseils. Novembre 2012. www.arystalifescience.fr




PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LUTTE CARPO

400 - 025061 ISOMATE C





1 pose de 1 000 diffuseurs/Ha + bordures

400 - 025061 GINKO





1 pose de 500 diffuseurs/Ha + bordures

400 - 213329 GINKO DUO



0.360 KG - 214489 EXOSEX CM - Sachet de 10 plaquettes.
- 214490 EXOSEX CABANE



Barquette- 201247 NEMASYS C



Nématodes -
Utilisation : 1 Barquette/ha

1 - 025055 CAPSULE CARPOCAPSE POMME C1







1 - 025376 CARTON 3 PIEGES + 9 PLAQUES



10 - 025378 PLAQUES ENGLUEES POUR PIEGES

1 - 025072 CAPSULE COMBO





LUTTE AUTRES RAVAGEURS

1 - 025066 CAPSULE COSSUS COSSUS

Cdt à
la capsule



1 - 025385 PIEGE A ENTONNOIR REF C7

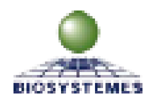






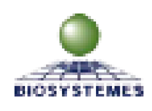


1 - 025386 PANIER A CAPSULE REF C7



2 - 025388 PLAQUE ENGLUEE POUR COSSUS C7-3





1 - 025390 PIEGE REBEL POUR HOPLOCAMPES C24-2



10 - 025389 PIEGE PANNEAU BLANC 20 X 20 C24-1





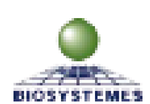
Englué sur les 2 faces

1 - 025053 CAPSULE CAPUA REF. 8



Cdt à la capsule

1 - 025068 CAPSULE GRAPHOLITA LOBARIZEWSKI



Cdt à la capsule

1 - 025069 CAPSULE SESIE DU POMMIER



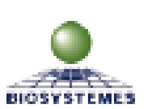
Cdt à la capsule

1 - 025070 CAPSULE PANDEMIS HEPARANA





1 - 025071 CAPSULE ARCHIPS PODANA



Cdt à la capsule





LA POLLINISATION ET LA BIODIVERSITE



LA POLLENISATION

- 204733 **BOURDONS**



Ruche Booster spécial Verger (environ 100 Bourdons) + Protection polystyrène individuel (contre la pluie et faible température)
Booster la pollinisation de vos vergers (variété de pomme difficile à pollinisé ou très précoce , et poire)
Dose conseillée : 6 à 8 ruches / Ha



LES JACHERES FLEURIES

1 KG - 204822 **POLLEN - Mélange jachères mellifères florifères annuelles**



Centauré cyanus, phacélie, echium, souci, cosmos...
Semis de printemps, tout type de sol
Densité de semis : 5 à 10 kg/ha

1 KG - 204618 **COCCINELLE - Association graminées et fleurs attractives**



Semis de printemps et automne, tout type de sol
Densité de semis : 10 à 30 kg/ha

1 KG - 204621 **PBI - Mélange pluriannuel 9 espèces dont 5 vivaces**



Semis de printemps et automne, tout type de sol
Densité de semis : 30 à 100 kg/ha

1 KG - 204823 **JACHERE MELLIFERE AUTOMNALE - Mélange jachères mixtes et pluriannelles**



11 espèces mixtes fleurs et fourragères...
Semis de printemps, tout type de sol
Densité de semis : 5 à 10 kg/ha



POLLINISATION EN VERGERS DE POMMIERS

Pourquoi utiliser des ruches de bourdons ?





La qualité de la pollinisation en arboriculture fruitière a un impact direct la qualité d'un fruit, et par conséquent sur les rendements. On perçoit l'importance économique d'une pollinisation optimisée à l'aide de ruches de bourdons seules ou en complément de ruches d'abeilles.

La ruche de bourdons offre plusieurs avantages : ce pollinisateur est moins exigent que l'abeille

❑ Le bourdon travaille à de faibles intensités lumineuses
❑ Le bourdon travaille à de plus faibles températures que l'abeille, il est moins gêné par un temps venteux, ou par pluie fine.
❑ Le bourdon utilise la vibration pour extraire le pollen. Il se contente aussi du pollen de poirier pourtant moins apétent que les autres pollens
❑ Le bourdon n'est pas perturbé ni désorienté par les filets para-grêle .

La ruche Syngenta Bioline Bees



Boite d'isolation



❑ Chaque ruche contient 70 à 100 bourdons

❑ Elle est livrée à l'unité dans une boite de polystyrène 'weatherproof', meilleur isolant thermique, et particulièrement adapté pour les utilisations en extérieur. Les boites peuvent s'accrocher entre elles, afin regrouper au besoin les ruches par 2, 3... .

❑ La quantité optimale de ruches de bourdons en vergers de pommiers est de 1 ruche /1 000m²
Toutefois, en complément de ruchers d'abeilles, on peut en diminuer le nombre (minimum : 6 à 8 ruches/ha)

❑ Les ruches sont à disposer à environ 50 cm du sol, sur un support sec dès que 10% des fleurs sont ouvertes. L'idéal est de répartir les ruches de façon homogène sur la parcelle.

CODE PRODUIT = 0251-04W



Pollen

semis de printemps

Savante alchimie de fleurs mellifères et de fleurs ornementales, Pollen est le mélange phare des Jachères Apicoles. Associant des fleurs précoces comme l'Echium et la Phacélie, cette composition s'appuie également sur les Cosmos pour garantir une ressource alimentaire en fin de saison. Un apport qui permet aux abeilles de se constituer le capital énergétique nécessaire pour passer l'hiver.

Utilisation : Jachère fleurie, Refuge et alimentation des pollinisateurs | **Gestion :** Annuelle, à ressemer tous les ans | **Diversité :** 10 espèces | **Hauteur moyenne :** 1,2 m | **Période de semis :** Avril-Mai | **Densité de semis :** 5 à 10 kg hectare | **Floraison :** juin jusqu'aux gelées



Coccinelle

Mélange destiné à implanter des bandes enherbées fleuries. La sélection des espèces s'est effectuée sur leur capacité respective à fixer les auxiliaires de culture et ravageurs au sein du même milieu. Placé en bordure de culture (colza et blé notamment) le mélange permet, par l'attraction des syrphes notamment, de réguler les attaques de pucerons. Ce dispositif n'exclut pas les interventions phytosanitaires mais peut permettre de décaler le seuil d'intervention.

Utilisation : Bandes enherbées fleuries, restauration d'équilibre biologique | **Gestion :** pluriannuelle, gestion sur deux à trois ans | **Diversité :** 35 espèces dont 10 vivaces et 30 % de graminées | **Hauteur moyenne :** 0,6 m | **Période de semis :** Avril-Mai ou septembre/octobre | **Densité de semis :** 10 à 30 kg/hectare | **Floraison :** estivale ou printanière





Mélange PBI

Horticulture et maraîchage



Accompagnez vos actions de PBI et protégez vos cultures biologiques. Notre mélange PBI s'impose comme un véritable outil d'aide à la production végétale.

Déclinaison de notre mélange Natura auxiliaires de culture sous **une version horticole pour les zones de cultures type serres, tunnels, ou cultures maraîchères.**

Mélange de fleurs vivaces et messicoles permettant de fixer les insectes auxiliaires et ravageurs. Associée à un lâcher d'insectes dans le cadre d'une action PBI, l'installation du mélange PBI est des plus pertinents.

Utilisation : fixation des auxiliaires | **Gestion :** pluriannuelle | **Diversité :** 15 espèces dont 10 vivaces | **Hauteur moy. :** 70-80 cm | **Période de semis :** printemps | automne | **Densité de semis :** 3 à 4 gr/m² à l'automne/5 à 10 gr au printemps | **Floraison :** avril à début juillet ou juin aux 1res gelées

Jachère mellifère

automnale

Ce mélange est composé à 70 % de graminées et 30 % de fleurs annuelles et vivaces. Il permet de réaliser des bandes enherbées fleuries à destination des insectes pollinisateurs. Les fleurs vivaces repousseront au printemps de la deuxième année et garantiront une ressource en nectar et pollen dès le début de saison. **La jachère mellifère automnale est économique et offre une longue période de floraison très diversifiée.**



Utilisation : Jachère fleurie, Refuge et alimentation des pollinisateurs | **Gestion :** Pluriannuelle, gestion sur 2 à 3 ans | **Diversité :** 23 espèces dont 4 graminées | **Hauteur moyenne :** 0,8 m | **Période de semis :** Avril-Mai | **Densité de semis :** 10 à 15 kg hectare | **Floraison :** juin jusqu'aux gelées et d'avril à fin juin la deuxième année

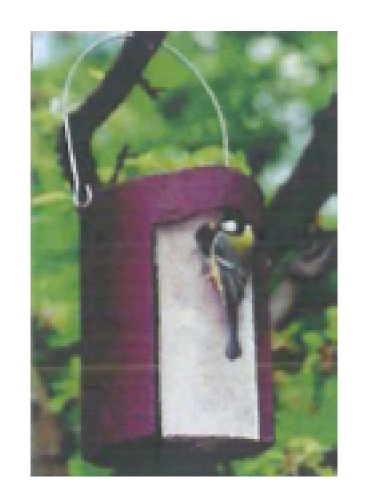
LES NICHOIRS



unité - 025145 **NICHOIR MESANGE**

Trou d'envol de 32 mm





unité - 206913 **NICHOIR MESANGE**

Trou d'envol de 26 mm



unité - 025146 **NICHOIR MESANGE**

Trou d'envol 26 mm avec protection anti-carnassiers





unité - 025147 **GITE CHAUVE SOURIS**





LES FONGICIDES



FAMILLE	PRODUIT	N° HOMO.	COMPOSITION	CLASS.	DAR (JOURS)	PHRASES DE RISQUES UTILISATEUR	PHRASES DE RISQUES FAUNE ET ENVIRON.	ZNT (METRES)	DELAIS DE RENTREE (EN HEURE)	HOMO.
TRAVELURE ET CHANCRE : LES CUIVRES	**BOUILLIE MACC 80**	7500716	20% Cuivre	Xi	21	R41	R50-R53-N	50	24	Pomm. Poir.
	BOUILLIE RSR DISPERSS	9500452	20% Cuivre	Xi	3	R36	R50-R53-N	5	6	Pomm. Poir.
	NORDOX 75 WG	2010130	75% Cuivre de l'oxyde Cuivreux	ncl	21		R50-R53-N	20		Pomm. Poir.
	KOCIDE 35 DF	9900354	35% Cuivre de l'hydroxyde de cuivre	Xn		R22-R41	R50-R53-N	20	24	Pomm. Poir.
	COPLESS	200087	37.5% Cuivre de l'hydroxyde de cuivre	Xn	3	R20/22-R41	R50-R53-N			
OIDIUM	**BOUILLIE NANTAISE**	8700571	87 g/l Soufre	SC						Pomm. Poir.
	MICROTHIOL LIQUIDE	7700216	825 g/l Soufre	Xi		R36		5	24	Pomm.
	MICROTHIOL DISPERSS	9800245	80% Soufre	ncl	3			5	6	Pomm.
	AZUPEC WG	2090103	80% Soufre		3			5	6	Pomm.
	THIOVIT JET MICROBILLE	2000018	80% Soufre	SC	3			5	6	Pomm.
MOUILLANTS	**HELIOSOL**	7200313	665 g/l Alccols Terpéniques	Xi		R36		5	6	Pomm. Poir.
	OPTI PLUS	2070147	860 g/l dEsters sulfuriques			R10				
CICATRISANTS	**MASTIC MARBELLA**	9000362	60.75% Résine 6.99% Huile de Résine 5.23% Suif	Xn						Pomm. Poir.

5 KG - 023035
20 KG - 023034

BOUILLIE BORDELAISE MACCLESFIELD 80



Poudre mouillable - 20% Cuivre



15 KG - 023651

BOUILLIE RSR DISPERSS



Granulés dispersibles - 20% Cuivre



10 KG - 023331
25 KG - 201876

NORDOX 75 WG



Granulés dispersibles - 75% Cuivre de l'oxyde cuivreux



10 KG - 201853

KOCIDE 35 DF



35% Hydroxyde de cuivre



4 KG - 216465

COPLESS



Granulés dispersibles – 37.5 % Cuivre de l'hydroxyde de cuivre
Mildiou : 4 kg/ha




Copless®
AGRICULTURE BIOLOGIQUE
→ Cuivre hydroxyde haut de gamme
→ Rapidité d'action
→ Persistance
→ Résistance au lessivage
→ Formulation Dry Prill solide et fluide
Copless®
• cuivre hydroxyde haut de gamme
• rapidité d'action
• persistance
• résistance au lessivage
• formulation Dry Prill solide et fluide
4 Kg
Copless
Composition: 37,5% de cuivre de l'hydroxyde de cuivre
Formulation Dry Pill (granulés dispersibles dans l'eau WG)
AMM n°2000087
Classement: H302 H315 H318 H400 H410
DRE: 24h
ZNT: 20 mètres
Nufarm
Document non contractuel. Lire attentivement l'étiquette avant utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Nufarm SAS 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - Tél: 01 40 85 50 50 - Déc 12
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

OÏDIUM - LES SOUFRES

10 L - 023300

BOUILLIE NANTAISE

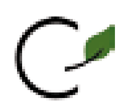


Soufre sulfo calcique + Chaux
Oïdium, tavelures : 522 g/l de soufre polysulfure



10 L - 023320

MICROTHIOL SP LIQUIDE

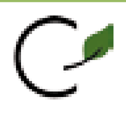


Suspension concentrée -825 g/l soufre liquide
Oïdium, tavelures : 8 l/ha



25 KG - 023306

MICROTHIOL SP DISPERSS



Granulés dispersibles - 80 % Soufre mouillable
Oïdium, tavelures, rugositée : 7 kg/ha



20 KG - 023493

THIOVIT JET MICROBILLE



Granulés dispersibles - 80% Soufre
Oïdium, tavelures, rugositée : 7 kg/ha



25 KG - 214294

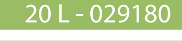
AZUPEC



Granulés dispersibles - 80 % Soufre mouillable
Excoriose: 1.25 kg/hl - Oïdium: 12.5 kg/ha - Erinose: 20 kg/ha -
Acariose: 20 kg/ha

LES MOUILANTS

5 L - 029179
20 L - 029180
120 L - 029184



HELIOSOL

665 g/l Alcools terpéniques



5 L - 215800

OPTI PLUS



Concentré émulsionnable - 860 g/l d'esters sulfuriques, d'alcool, d'acide gras sulfonés et d'abiétate de diéthylèneglycol
Bouillie fongicide, insecticide et herbicide : 0.05 L/hl.



LES CICATRISANTS

2 KG - 029302

MASTIC MARBELLA



Résine et Huile de pin + Suif





FONCTIONS	ALCOOLS TERPENIQUES	
Rétention	★★★	
Etalement de la goutte	★★	
Anti-lessivage	★★	
Maintien des propriétés	*En cours de confirmation*	
Pénétration	★★	
Qualité des propriétés	★★★	(mention officielle limitation de la dérive)
Amélioration de la bouillie	★★	(compatibilisant et anti-moussant)

FICHE TECHNIQUE

Composition

· **665 g/l d'alcools terpéniques** · Concentré Emulsionnable (EC) · 100 % d'origine végétale.

Fonctions

· **Rétenteur · Etalant · Pénétrant · Sécurise les traitements en cas de pluie · Action anti-moussante · Améliore la qualité des bouillies · Améliore la qualité de pulvérisation : limitation de la dérive, homogénéisation de la lame.**

Mention « Limitation de la dérive et homogénéisation de la lame



Bouillie herbicide sans HELIOSOL®



Bouillie herbicide avec HELIOSOL®

Homologation

Autorisation de vente en France n° 7200313. Homologué avec les bouillies herbicides, fongicides, insecticides et régulateurs de croissance.

Doses homologuées, avec bouillie : **Herbicides** et **Régulateurs de croissance** (0,5 l/hl) - **Fongicides** et **Insecticides** (0,2 l/hl, base 1000 l/ha).

Classement

· Xi Irritant pour les yeux · Eco-toxicologie : non classé · ZNT et DAR : non concerné · **Redevance pollution diffuse : 0 €/l.**

Environnement

· Facilement biodégradable, selon la méthode OCDE 301 F · Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CEE n° 834/2007 modifié du 24 juin 1991 · Conforme à la norme NF T 60-720 (2003) « Caractérisation des qualités environnementales des adjuvants phytosanitaires d'origine végétale ».

Recommandation d'emploi (**verser Heliosol en premier dans la cuve**)

Heliosol®. AMM n° 7200313. Composition : alcools terpéniques 665 g / litre. Xi : irritant pour les yeux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES PRECAUTIONS D'EMPLOI. Heliosol® est une marque déposée d'Action Pin.

LES ARGILES

25 KG - 209754 SOKALCI ARBO WP

Poudre mouillable - Kaolinite à 100% - Argile blanche calcinée
Utilisation : 30 à 50 kg/ha en 2 à 3 applications - Chute des feuilles

SAVON NOIR POTASSIQUE

1 L - 202574
5 L - 210954 SAVON NOIR



ADJUVANT HOMOLOGUÉ
POUR BOUILLIES FONGICIDES INSECTICIDES ET HERBICIDES

OPTI PLUS®

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE*

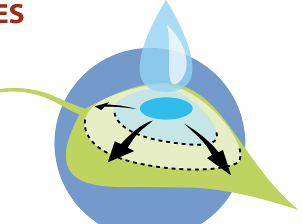
Composition :
A base de résine naturelle de pin
860 g/L d'esters sulfuriques, d'alcool d'acides gras sulfonés et d'abiétate de diéthylèneglycol.
Adjuvant non ionique en émulsion concentrée (EC)
N°AMM : 2070147.

L'ADHÉRENCE PARFAITE sur toutes cultures !

Usages : Bouillies fongicides, insecticides et herbicides.
Toutes cultures.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES







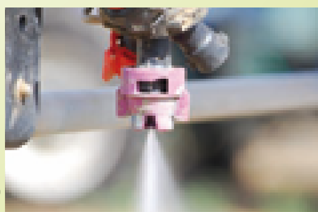
ADHÉSIF
OPTI PLUS® garantit **une résistance au lessivage des pluies** d'une intensité de 20 à 30 mm. Cette assurance est pratique pour les irrigants qui cultivent des cultures à feuillage dense.

ÉTALANT
OPTI PLUS® réduit la tension de surface d'une gouttelette d'eau (de 60/72 dynes, elle passe à 32/35 dynes).
La surface de contact est donc plus importante.

RÉTENTEUR
Évite le rebond et la perte au sol du produit associé.

INTERÊTS TECHNIQUES

Adjuvant polyvalent, homologué fongicides - insecticides - herbicides :
- .... **Anti-lessivage**
- .... **Rétenteur**
- .... **Effet de choc**
- .... **Persistance d'action**
- .... **Qualité de pulvérisation (effet alourdisseur de goutte)**



Mode et doses d'emploi :
Toujours injecter **OPTI PLUS®** en dernier dans la cuve. Prédilution conseillée.
Attendre la dissolution complète des poudres (WP) et des granulés dispersables (WG) avant d'injecter **OPTI PLUS®**.

Dose homologuée : 0,05 L/hL
Dose pratiquée : 0,1 L/ha (pour 200 L/ha de bouillie)

Compatibilité :
OPTI PLUS® n'est pas compatible avec les produits à base de diquat.

Conditionnement : 1 L, 3 L et 5 L



*Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE n°834/2007 du 28 juin 2007.

www.s-d-p.fr
2, rue des Tilleuls - 02320 Pinon - Tél : 03 23 80 10 18 - Fax : 03 23 80 21 66
Mail : sdp@s-d-p.fr

ADJUVANT



Partout où il y a un champ

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION

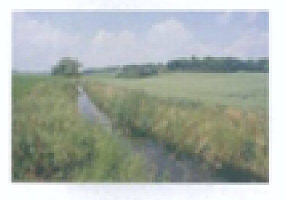




ZONES NON TRAITÉES

Arrêté interministériel du 12 septembre 2006

Eviter la pollution des eaux

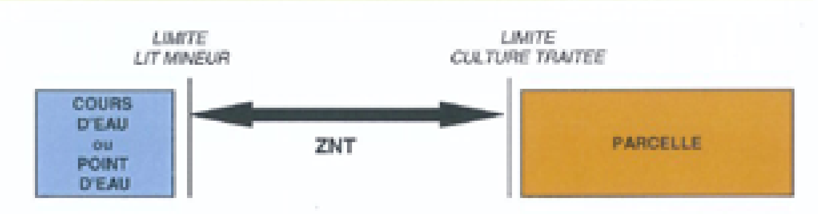


Zone Non Traitée (ZNT) :

Zone ne pouvant recevoir aucune application directe de produit.

Pour éviter la pollution des eaux liée à la dérive de pulvérisation, l'utilisation de produits au voisinage des points d'eau doit se faire en respectant la ZNT figurant sur l'étiquette.

ZNT minimum de 5 mètres pour tout traitement



Point d'eau :

Cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents figurant en points, traits continus ou discontinus sur les cartes au 1/25 000 de l'IGN.

La liste peut être définie localement par arrêté préfectoral.

Il existe 4 largeurs de ZNT

ZNT	Anciennes ZNT*
5 m	0 à 10 m
20 m	11 à 30 m
50 m	31 à 99 m
> 100 m	> 100 m

** Les anciennes valeurs de ZNT déjà attribuées sont modifiées*

La ZNT peut être réduite de **20 à 5 m** ou de **50 à 5 m**

En respectant simultanément 3 conditions :

1 – Un **dispositif végétalisé permanent** de 5 m de large en bordure du point d'eau.
Avec une haie arbustive de la hauteur de la culture en vigne arbo

2 – Un **moyen permettant de diminuer le risque** pour les milieux aquatiques.
ex : buses à limitation de dérive (liste sur le bulletin du ministère de l'agriculture)

3 – **l'enregistrement** des applications.





www.syngenta-agro.fr

Syngenta Agro S.A.S. 20 rue Marat, 78210 Saint-Cyr-L'Ecole Cedex.
Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 698 904 RCS Versailles ; TVA FR03433698004.





UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Arrêté interministériel du 12 septembre 2006

Texte réglementaire qui se substitue à l'arrêté du 25 février 1975.
Il responsabilise l'applicateur dans un souci de préservation de l'environnement et de la santé des travailleurs.

Rappel du Code de l'environnement (article 216-6) :
Le rejet direct ou indirect dans les eaux superficielles ou souterraines de substances ayant un effet nuisible sur l'environnement peut être sanctionné par 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Eviter l'entraînement hors de la parcelle

Ne pas traiter par vent supérieur à 3 sur l'échelle de Beaufort

*Petite brise (vitesse moyenne de **12 à 19 km/h**) : les drapeaux légers se déploient, les feuilles et rameaux sont sans cesse agités.*

Respect des normes de résidus

Délai d'emploi avant Récolte (DAR)

Ne pas traiter à **moins de 3 jours** de la récolte.
Respecter les Délais Avant Récolte (DAR) indiqués sur l'étiquette.

Protection des personnes

Délai de rentrée (DRE)

Durée pendant laquelle il est interdit aux personnes de pénétrer sur ou dans les lieux où a été appliqué un produit.

Le DRE ne s'applique qu'aux applications sur végétation en place.

6 HEURES → **Cultures à l'extérieur** des locaux (temps de séchage du végétal)

8 HEURES → **Cultures à l'intérieur** de locaux après ventilation (élimination des molécules en suspension)

24 HEURES → Préparations comportant au moins une des phrases de risque suivantes :
- **R36 : Irritant pour les yeux**
- **R38 : Irritant pour la peau**
- **R41 : Risque de lésions oculaires graves**

48 HEURES → Préparations comportant au moins une des phrases de risque suivantes :
- **R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation**
- **R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau**

ENVFICBPP04 - 11.07 pao - annule et remplace toute version précédente.

www.syngenta-agro.fr

Syngenta Agro S.A.S. 20 rue Marat, 78210 Saint-Cyr-L'Ecole Cedex.
Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 900,80 Euros ; Siren B 433 698 934 RCS Versailles ; TVA



	Demi-masque 2000	Masque complet 3000	Masque à ventilation assitée
Préparation bouillie et chargement cuves	●	●	
Traitement pulvé à rampes	●	●	
traitement pulvé pneumatique, atomiseur		●	●

079278 **LUNETTES DE PROTECTION**

Taille 7 - 079030
Taille 8 - 079031
Taille 9 - 079032
Taille 10 - 079033
Taille 11 - 201449
Taille 2 - 079025

GANTS NITRILE

Taille 3 - 079034
Taille 4 - 202550
Taille 5 - 202551

COMBINAISON TYVEK Verte

202552 **DEMI-MASQUE**

Comprenant :

- 1 Combinaison verte à usage limité cat. 3 type 4/5/6
- 1 Masque IN 2000 silicone (pour plus de confort et moins d'irritation)
- 2 Filtres A2P3 pour masque
- 1 Paire de gant nitrile vert flocké
- 1 Paire de lunette Masque Confort protège des gouttelettes et des grosses poussières Marquage 3/4



CHAUSSURES









Disponible en magasin : une large gamme de chaussures et de bottes de sécurité

Nous consulter **MASQUE A VENTILATION ASSISTEE**



Fourni avec cartouches A2P3 ou A2B2E2K2P3

Nous consulter **VISIERE A VENTILATION ASSISTEE**



Fourni avec cartouches A2P3 ou A2B2E2K2P3



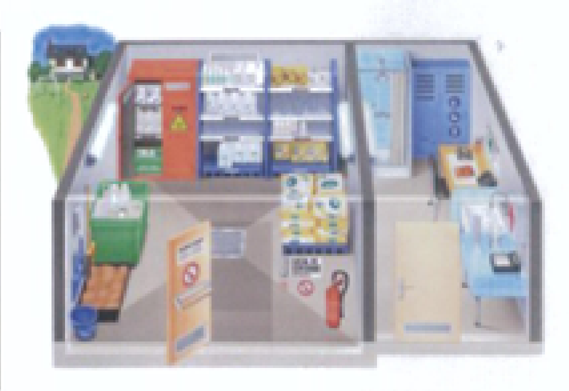
LOCAL DE STOCKAGE

Le **code de la santé publique** s'applique à tout détenteur de produits phytos.
Le **code du travail** s'applique dès qu'une personne travaille sous l'autorité du chef d'exploitation (salariés, stagiaires, aide familiale,...).

Capacité de stockage :
15 tonnes sans autorisation, sauf pour les T et T+

	solides	liquides
T	5 tonnes	1 tonne
T+	200 kg *	50 kg *

* Dérogation : 1 tonne de T+ pendant la période d'utilisation, sans dépasser 10 jours de stockage.



Obligations	Code de la santé	Code du travail	Conditionnalité PAC
Local spécifique réservé au seul stockage des produits phytos		D87-361	x
Local ou armoire **fermé à clef** obligatoire pour les produits T, T+, CMR	R5162		x
Local **aéré et ventilé**		D87-361	x
Porte s'ouvrant vers l'extérieur		R232-12-4	
Sols et Murs **résistants ½ h au feu**		R235-4	
Installation électrique aux normes NFC 15 100–prévention incendie explosion		R232-12-28	
Eclairage suffisant. Mini 120 lux recommandés 300 lux		R232-7-2	
Produits conservés dans leur **emballage d'origine**		D87-361	
Séparer les produits T, T+, CMR des autres produits	R5132-66		
Ustensiles de préparations conservés dans le local		D87-361	
Consignes de sécurité et numéros d'urgence (médecin, pompiers, centre anti poison)		L 620-5	
Fiches de données sécurité (www.quickfds.com)		R231-54-4	
Signalisation extérieure produits toxiques, interdiction de fumer boire manger		R232-12-1	
Extincteur de préférence à poudre, à l'extérieur du local		R232-12-17	
Point d'eau à proximité		D87-361	
Stocker les **EPI**, après nettoyage, dans une armoire hors du local		D87-361	

Liste non exhaustive

www.syngenta-agro.fr

Syngenta Agro S.A.S. 20 rue Marat, 78212 Saint-Cyr-L'Ecole Cedex.
Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 886 934 RCS Versailles ; TVA FR63433886934.



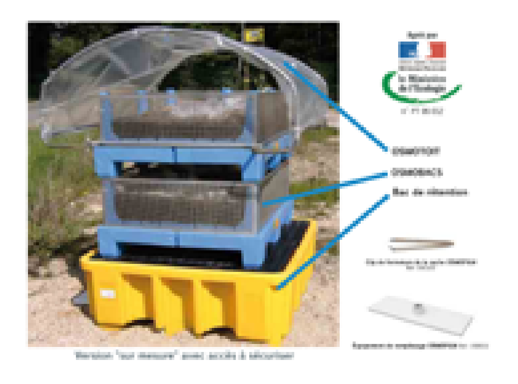
GESTION DES EFFLUENTS



SUR DEMANDE

STATION OSMOFILM «SUR MESURE»

1 équipement complet OSMOFILM (casier OSMOBAC + sache OSMOFILM)
+
Toit spécifique adaptable sur OSMOBAC
+
Bac de rétention PEHD 485 L





SUR DEMANDE

PROCEDE PHYTOBAC

Ce système fonctionne totalement en circuit fermé avec une cuve tampon.
le système est vendu sous forme de kit à monter.
L'ensemble de la tuyauterie est déjà assemblée.





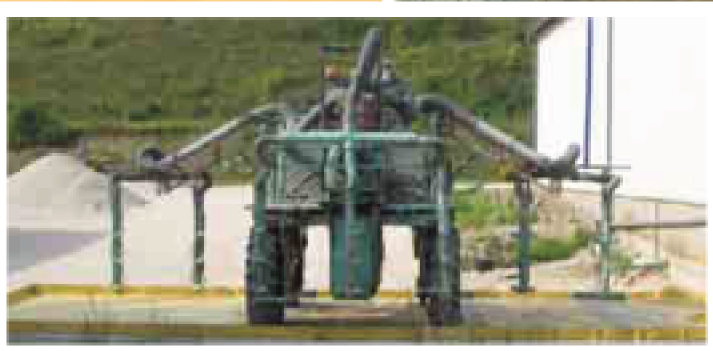
AIRE SOUPLE de lavage et de remplissage

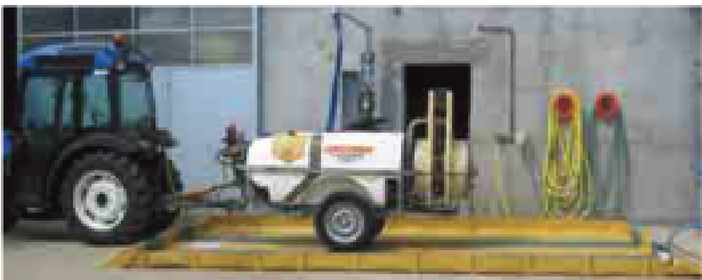
Sécurisez le remplissage et le lavage de votre pulvérisateur











Enjambeurs

Dimensions (L x P)
7 x 5,66 m
8 x 5,66 m
9 x 5,66 m
10 x 5,66 m
11 x 5,66 m

Pulvérisateurs traînés

Dimensions (L x P)
2,7 x 3 m
2,7 x 4 m
2,7 x 5 m

- 2 rampes d'accès en mousse à mémoire de forme
- Bassin en toile polyester à haute résistance
- Renforcement des passages de roues
- 15cm de hauteur maintenus par des équerres galva
- PVC double-face traité anti-UV
- Capacité de rétention de 100% de la cuve du pulvérisateur
- Longueur de l'aire en fonction de la taille des rampes pour récupérer les eaux de lavage extérieures du pulvérisateur
- Dimensions sur mesure possibles
- Livrée avec un orifice de vidange à installer

Avantages :

- Robuste
- 100% étanche
- Transport et utilisation simples
- Nettoyage très facile
- Installation et rangement rapides
- Raccords possibles
- Alternative compétitive au béton
- Longue durée de vie

NOTES

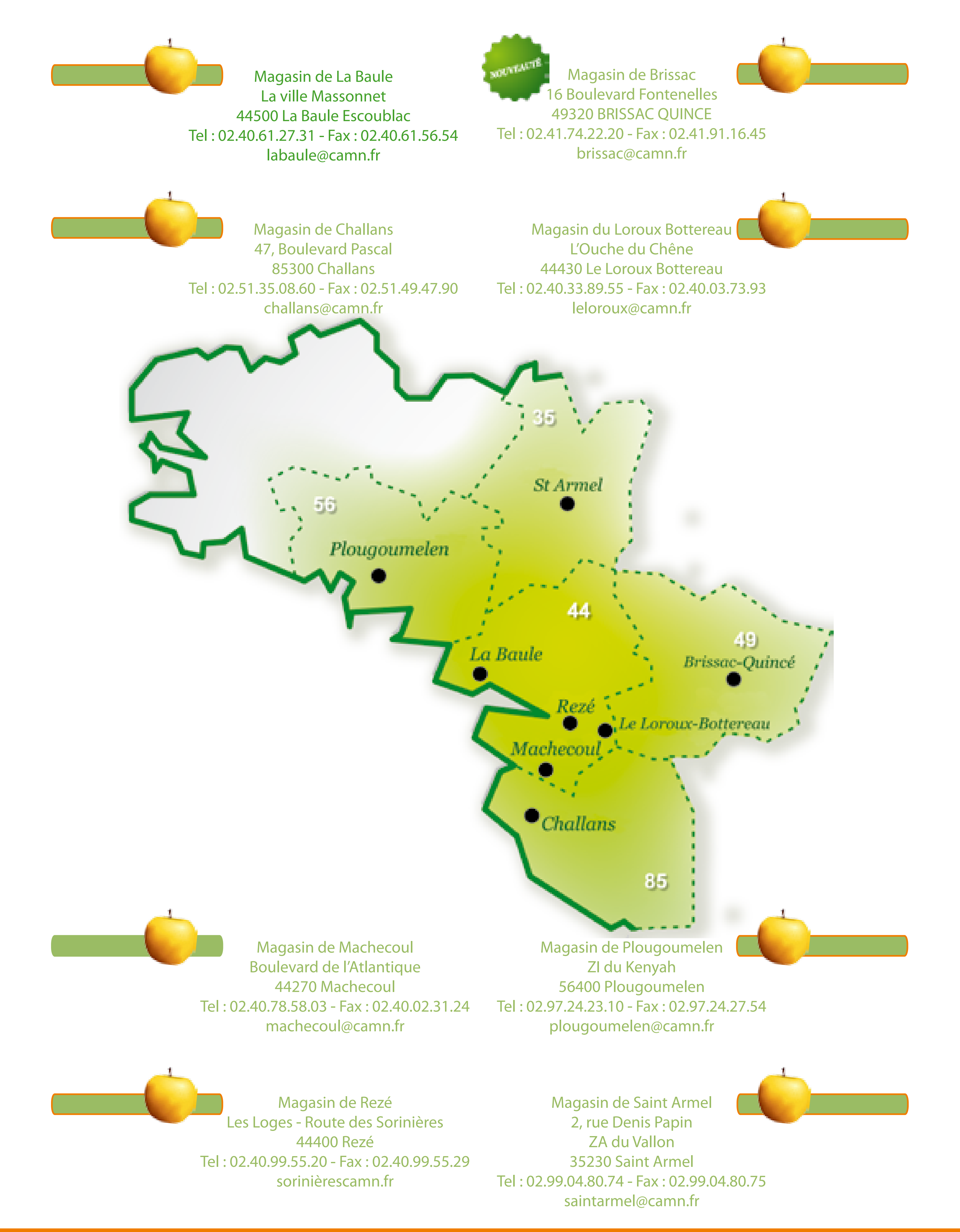
NOUVEAUTÉ

Magasin de La Baule
La ville Massonnet
44500 La Baule Escoublac
Tel : 02.40.61.27.31 - Fax : 02.40.61.56.54
labaule@camn.fr

Magasin de Brissac
16 Boulevard Fontenelles
49320 BRISSAC QUINCE
Tel : 02.41.74.22.20 - Fax : 02.41.91.16.45
brissac@camn.fr

Magasin de Challans
47, Boulevard Pascal
85300 Challans
Tel : 02.51.35.08.60 - Fax : 02.51.49.47.90
challans@camn.fr

Magasin du Loroux Bottereau
L'Ouche du Chêne
44430 Le Loroux Bottereau
Tel : 02.40.33.89.55 - Fax : 02.40.03.73.93
leloroux@camn.fr



Magasin de Machecoul
Boulevard de l'Atlantique
44270 Machecoul
Tel : 02.40.78.58.03 - Fax : 02.40.02.31.24
machecoul@camn.fr

Magasin de Plougoumelen
ZI du Kenyah
56400 Plougoumelen
Tel : 02.97.24.23.10 - Fax : 02.97.24.27.54
plougoumelen@camn.fr

Magasin de Rezé
Les Loges - Route des Sorinières
44400 Rezé
Tel : 02.40.99.55.20 - Fax : 02.40.99.55.29
sorinièrescamn.fr

Magasin de Saint Armel
2, rue Denis Papin
ZA du Vallon
35230 Saint Armel
Tel : 02.99.04.80.74 - Fax : 02.99.04.80.75
saintarmel@camn.fr

www.camn.fr